

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 novembre 2011
(convocation du 14 novembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15 et jusqu'à 13 h 00
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 30
M. BRON Jean-Charles à M. CAZENAVE Charles à partir de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10 h 10
M. CAZENAVE Charles à M. BRON Jean-Charles jusqu'à 10 h 20
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à Mme SAINTE-ORICE Nicole à partir de 11 h 30
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 25
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques

Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LOTHAIRE Pierre à Mme LIRE Marie Françoise
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 40
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine
Mme PIAZZA Arielle à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 15
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
M. SOLARI Joël M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 11 h 10
Mme TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

**Pôle de compétitivité Avenia - Programme d'actions 2011 - Subvention -
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Avenia, créée en 2006, assure la gouvernance du pôle de compétitivité de même nom, certifié par le DIACT du mois de mai 2010. L'association effectue, en partenariat avec les entités qui la composent ou des partenaires externes, toutes les activités utiles à son objet et pouvant en faciliter la réalisation. Ces activités visent notamment, à favoriser l'émergence et le financement de projets scientifiques, industriels et de formation, s'inscrivant ou contribuant à la stratégie fixée par le pôle et à faciliter la promotion ou la représentation de la filière Géosciences, Energie et Environnement en France, afin de lui donner une visibilité nationale et internationale.

Les axes stratégiques du pôle Avenia concernent :

- le développement responsable des énergies fossiles,
- le stockage géologique du CO₂,
- la géothermie industrielle basse température,
- le stockage souterrain de l'énergie.

Les acteurs qui composent le pôle sont les entreprises des secteurs de la géosciences, de l'énergie et des matériaux. Celles-ci agissent en partenariat avec les Universités de Bordeaux et de Pau, les centres de recherche publics et privés régionaux, ainsi que les collectivités territoriales.

Ainsi, outre les 50 membres dirigeant le pôle, l'équipe de recherche se compose de 3 580 chercheurs dont 2 050 de Total et 1 500 répartis dans les centres de recherche publics et privés (IPREM, ICMCB, IPRA, TREFLE, BRGM, IFPEN, etc). A cela, s'ajoutent 125 entreprises des grands groupes leaders mondiaux dans les domaines de l'énergie et de la chimie (TOTAL, GDF Suez, Arkema, Cofely) mais également bon nombre de PME régionales (SPM, Aquitaine Electronique par exemple). Par ailleurs, le pôle dispose de 14 formations publiques (dont 9 de niveau master, ingénieur ou doctorat) et 6 organismes de formation professionnelle privés.

Les objectifs du pôle Avenia sont les suivants :

- devenir un centre de référence mondial sur les technologies du stockage géologique du CO₂,
- développer la filière industrielle de la géothermie profonde,
- développer le stockage souterrain de l'énergie,
- contribuer au développement responsable des énergies fossiles,
- passer du génie pétrolier aux écotecnologies pour la transition énergétique.

Les actions à mener en 2011 sont contenues dans le contrat de performance en cours de validation et Avenia entend s'appuyer sur des structures régionales ou locales (Innovalis Aquitaine, 2ADI, Club Géosciences, les CCI, APESA, etc) pour les mener à bien.

Pour réaliser son programme d'actions, Avenia propose une offre de services adaptée à la problématique de chaque type d'acteurs du pôle, qu'il s'agisse des entreprises, des instituts de recherche, publics ou privés, ou des organismes de formation et collectivités territoriales.

Cette offre s'articule autour des cinq axes majeurs suivants :

1 - Les projets collaboratifs industriels/recherche sont les suivants :

- Grands projets industriels : Avenia propose de mettre en place un démonstrateur géothermique en Aquitaine, qui permettra de formaliser la méthodologie de mise en œuvre d'une installation de géothermie de la phase de gestation du projet, à la phase de réalisation.
- Egalement, Avenia souhaite également répondre à un appel à projets pour la constitution de plateformes mutualisées d'innovation sur les géosciences, l'énergie et les matériaux qui permettra aux acteurs du pôle, dont les PME, d'accéder à des moyens de recherche et de développement mutualisés.
- Partenariat technologique européen : Avenia participe au projet de «partenariat technologique européen des PME des pôles de compétitivité Sud Ouest (PTE Sud-Ouest) qui s'étalera sur 30 mois et permettra à des PME d'intégrer des projets partenariaux européens.
- Projet Interreg Enermat : cet appel à projets s'inscrit dans le programme « Interreg Espace Atlantique 2007-2013 », le programme ENERMAT (nouveaux matériaux pour l'énergie) vise à promouvoir des recherches transnationales, à mettre en place des plateformes technologiques mutualisées et à amplifier les opérations de partenariat public-privé. Ce projet vise à favoriser les transferts de technologie dans le domaine des matériaux pour l'énergie (récupération assistée d'hydrocarbures et nanomatériaux et bio-renforts).

2 - L'évolution de la formation

Les actions qui seront menées dans ce cadre concernent la structuration de la filière dans les domaines des géosciences et du génie pétrolier et le développement de nouveaux cursus dans les domaines d'activités stratégiques du pôle (3G2D : géosciences, génie pétrolier, géothermie, développement durable).

3 - La veille scientifique et technologique sera menée par le pôle afin de mieux définir les marchés émergents de nouveaux produits ou procédés pouvant bénéficier aux PME/PMI.

Avenia propose ainsi à ses membres une veille technologique, des études de marchés et un suivi des opportunités européennes.

4 - Le renforcement de l'attractivité donnera lieu :

- à des actions de communication en faisant évoluer le site internet du pôle, l'envoi de newsletters et, parallèlement, l'établissement d'un annuaire d'entreprises en cours d'élaboration. Ce dispositif sera complété par l'organisation de journées thématiques et de colloques destinés à renforcer l'attractivité du pôle envers les entreprises (forum entreprises/étudiants, journée de restitution des projets ADEME sur le captage et le stockage géologique du CO₂, journée ECOTECH, rencontres franco-espagnoles sur le thème précité, salon professionnel sur la géothermie),
- à des partenariats dans le cadre d'une charte de coopération signée entre 13 pôles de compétitivité oeuvrant dans le domaine des écotechnologies.

Un partenariat est aussi envisagé avec les pôles RISQUES et AXELERA sur les thématiques du captage, stockage et valorisation du CO₂.

Avenia représente les entreprises au sein du groupe de travail « énergies fossiles et géothermie » de l'Alliance Nationale de Coordination de la Recherche pour l'Energie (ANCRE).

5 - Le pôle participera également aux manifestations suivantes :

- **Journée scientifique Setaram Instrumentation** avec l'ENSTA (Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées) Paris Tech le 7 avril, sur les techniques d'analyse thermique, de calorimétrie et de volumétrie appliquées à la capture et au stockage du CO₂.
- **Les étapes de l'innovation en Aquitaine** du 27 avril au 5 mai 2011 permettront de partager des expériences et de bonnes pratiques avec des chefs d'entreprises et des partenaires locaux et régionaux.
- Les 18 et 19 mai 2011, auront lieu à **Bari en Italie, la « 3rd Carbon Capture & Storage Summit »** afin de rassembler les experts de l'industrie pétrolière et gazière, les producteurs d'énergie, les sociétés de services et le monde universitaire international, autour des derniers développements technologiques et politiques de la capture et du stockage de CO₂. Dans ce cadre, Avenia entend développer des partenariats par le biais d'une charte de coopération signée entre les 13 pôles de compétitivité oeuvrant dans le domaine des éco-technologies.
- Du 21 au 23 juin 2011, se tiendra à Pau le « **6th Risk Assessment Network meeting** » autour des derniers développements de l'évaluation des risques dans le stockage du CO₂.

Pour réaliser ce programme, Avenia sollicite de la Communauté Urbaine une subvention à hauteur de 10 000 € pour un montant subventionnable T.T.C de 347 000 € qui se décompose comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Salaires et charges	183 000	CRA	100 000
Evènements, réception, déplacements	92 200	DIRECCTE	100 000
Déplacements	22 400	Cté d'agglomération Pau	10 000
Prestations externes	49 400	Cté de Communes de Lacq	10 000
		CUB	10 000
		Autofinancement/adhésions	31 000
		Contribution IFP	70 000
		CG64	10 000
		CG33	6 000
TOTAL	347 000	TOTAL	347 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la demande de subvention de l'association de gouvernance du pôle de compétitivité AVENIA au titre de l'année 2011 est recevable, dans la mesure où celui-ci contribue au développement économique des éco-technologies de l'agglomération bordelaise et de la Région Aquitaine.

DECIDE

Article 1 : il est attribué, une subvention à hauteur de 10 000 €, à l'association Avenia qui assure la gouvernance du pôle du même nom, pour le financement du programme d'actions 2011 du pôle.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé, par la présente, à signer la convention ci-annexée, qui fixe les conditions de règlement de la subvention précitée.

Article 3 : la dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et Républicains vote contre et le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 14 DÉCEMBRE 2011</p> <p>PUBLIÉ LE : 14 DÉCEMBRE 2011</p>
--

M. JEAN-JACQUES BENOIT